

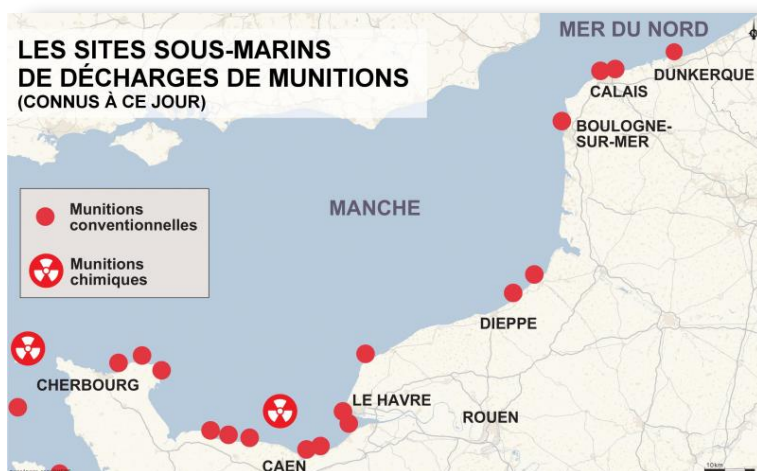
Dunkerque Bombe (environnementale) à retardement au large de la Côte d'Opale

Le centenaire de la fin de la Grande Guerre célébré, le sujet de l'immersion volontaire de munitions en mer après les deux conflits mondiaux refait surface. La Côte d'Opale ne fait pas exception. Secret défense, écologie, menaces sur le littoral : que fait l'État face à ce désastre potentiel ?



Munitions au chlore, au « gaz moutarde » de la Première Guerre mondiale ou au sarin et autres neurotoxiques de la Seconde sommeillent toujours au large. PHOTO REAL PRODUCTIONS

Sources :
Commission
OSPAR¹ &
ONG Robin
des Bois



Des millions de munitions conventionnelles et chimiques ont été volontairement immergées en mer après les deux guerres mondiales.

C'est le sujet explosif de *Menaces en mers du Nord*², un documentaire de Jacques Lœuille diffusé en fin d'année dernière sur la RTBF, France 3 et LCP et qui évoque les fonds du littoral dunkerquois.

Le rejet en mer des munitions non utilisées était courant en périodes d'après-guerre pour se débarrasser de stocks colossaux. ARCHIVES LA VOIX

Après les conflits, l'effort financier était concentré sur la reconstruction. Pour "traiter et éliminer des quantités considérables de munitions non utilisées, (...) l'immersion était alors la solution la moins coûteuse, la plus rapide et la plus sûre", explique la Marine nationale.

"L'immersion était alors la solution la moins coûteuse, la plus rapide et la plus sûre."



Les usagers de la mer dans l'ignorance

¹ Depuis 1998, la Convention OSPAR (pour "Oslo-Paris") organise la coopération internationale pour la protection du milieu marin et la prévention de la pollution marine par les opérations d'immersion en l'Atlantique du Nord-Est (dont la Manche et la mer du Nord).

² <https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/emissions/les-documentaires-de-france-3-nord-pas-de-calais/documentaire-exclusif-menaces-mers-du-nord-1552262.html>

Stéphane Pinto, pêcheur au large de Dunkerque, a, comme ses collègues, déjà remonté des obus dans ses filets.

"Dans ce cas, on remet à l'eau, on note la position et on prévient les démineurs."

Mouvement de la mer, corrosion, les munitions immergées volontairement il y a cent ans pour certaines menacent l'environnement marin. PHOTO REAL PRODUCTIONS

Immersion volontaires de munitions ? Il n'en a jamais entendu parler.



Même son de cloche au club de plongée sous-marine de Dunkerque. Seul Alain Ledaguenel, président de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) de Dunkerque, a "entendu parler de ces rejets volontaires d'après-guerre". La préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord "connaît le problème" mais, "à (sa) connaissance, il n'y a pas de déminage systématique" et indique que les cartes marines signalent les zones concernées. Nous avons cherché, auprès de nombreux organismes, à connaître la réponse des autorités à cette menace



Essayez de regarder cette vidéo sur www.youtube.com

<https://youtu.be/ekx3-gdL9AU>

Patate chaude

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France (DREAL) indique qu'elle

"n'a pas réalisé à ce jour d'étude sur la localisation, l'impact ou le traitement des munitions (...) submergées suite aux deux guerres mondiales".



Plusieurs navires chargés de munitions furent immergés après guerre pour se débarrasser du stock d'armes inutilisées. PHOTO REAL PRODUCTIONS

Réponse similaire de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS).

Par téléphone, un ingénieur de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) réplique qu'

"on s'occupe plutôt du vivant, pas de pollution chimique".

Ces quatre organismes d'État conseillent de contacter "le CEDRE". Las ! Sollicité, le Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE) n'a pas répondu à nos questions. Mais, dicit la Marine nationale,

"les différents sites d'immersion de munitions sont suivis par le ministère de la Transition écologique et solidaire".

Rassurés ?

"Un sujet difficile à traiter"

Quelles ont été les difficultés pour réaliser ce documentaire ?

► *Le sujet. Par exemple, la Direction générale de l'armement (DGA) n'a jamais répondu à nos questions alors que les munitions sont de son ressort. Puis, en France, il était impossible de filmer où que ce soit. Avant le tournage, nous avons un accord de collaboration avec la Marine nationale pour accéder à ses archives. Le tournage terminé et le documentaire monté, la Marine nationale a brutalement fait cesser cet accord, nous fermant l'accès aux archives sur le sujet. La raison invoquée ? «Le film ne mettait pas suffisamment en valeur le travail des démineurs». C'est, à mes yeux, un argument fallacieux. On a été obligé d'acheter des archives belges et de se renseigner auprès des marines danoise, belge et allemande, beaucoup plus communicatives sur le sujet".*

Pourquoi, selon vous, aussi peu de réaction en France suite à la diffusion de ce reportage ?

► *"Plusieurs facteurs, mais le principal est que peu d'associations environnementales en ont parlé car, en France, elles se concentrent sur la lutte contre le nucléaire. L'arme chimique était l'arme atomique du pauvre disait-on. Dans l'imaginaire collectif, la France étant une puissance nucléaire, les armes chimiques sont uniquement associées à la Première Guerre mondiale et paraissent moins dangereuses".*

Rediffusion de Menaces en mers du Nord

► *"Menaces en mers du Nord". Durée : 52 minutes France 3 Hauts-de-France, le lundi 4 février après Soir 3 à partir de 23 h 30.*